

AVOCATS ASSOCIÉS

Louis Georges BARRET
Bâtonnier de l'ordre
Spécialiste en droit du travail
Droit pénal des affaires

Nathalie AUBERT-POYVRE
Droit des sociétés
Droit commercial

François BOUYER
Contentieux commercial
Contrats commerciaux

AVOCATS

Caroline MASSÉ-TISON
Spécialiste en droit du travail

Victoria DOLL
Droit du travail
Droit commercial

JURISTE

Marie-Laure GUYON
Droit des sociétés

COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Monsieur le maire
Mairie
61 rue de la République
16560 AUSSAC-VADALLE

Envoi par mail :

Nantes, le 15 mai 2025

N/Réf. : MAIRIE D'AUSSAC-VADALLE C/ LALUT
523065 - LGB//TJ

Monsieur le maire, Cher Monsieur,

Je reviens vers vous dans le cadre du dossier cité en marge et fais suite à l'audience qui s'est tenue ce matin devant la Chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Bordeaux.

Comme vous le savez, j'avais saisi la Cour en considérant que l'ordonnance d'irrecevabilité rendue par le Juge d'instruction était contraire au Code de Procédure Pénal puisque ce n'est pas la commune qui avait déposée plainte, mais bien vous en votre qualité personnelle et en votre qualité de maire.

C'est donc ce que j'ai plaidé ce matin.

De manière assez exceptionnelle, le Procureur Général a indiqué qu'il épousait l'intégralité de l'argumentation de mon mémoire et qu'il sollicitait en conséquence l'affirmation de l'ordonnance rendue et le renvoi devant le Juge d'Instruction pour instruction.

C'est évidemment, à ce stade, une excellente nouvelle que d'avoir convaincu le parquet général.

La Cour, dont les arrêts sont habituellement rendus à 6 mois, a décidé d'avancer son délibéré et de fixer celui-ci dans le courant du mois de juin.

Cela est à mon sens un bon signe.

Il est donc parfaitement envisageable que la Cour infirme la décision rendue et rouvre ainsi l'instruction.

Ceci est d'autant plus intéressant que le parquet d'Angoulême apparait désavoué par le parquet général.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de l'arrêt dès que j'en aurai connaissance.

Je vous propose, qu'à ce moment, nous puissions fixer un rendez-vous en visio, auquel pourrait se joindre le Cabinet 1927 Avocats.

Ce dernier me lit en copie.

Restant à votre attentive écoute,

Je vous prie de me croire,

Bien à vous.

Louis-Georges BARRET

A handwritten signature in black ink, appearing to read "LGB". It is written in a cursive style with a horizontal line through it.